



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 24 juin 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. MELOTTE

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 53

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 16

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	Mlle Stéphanie MODDE
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. Franck MELOTTE
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
M. Patrick CHAPUIS	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Michel JULIEN	Mme Nelly METGE	M. Claude PICARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre PETITJEAN
M. Gérard DUPIRE	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Pierre-Olivier LEFEVRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Paul HESSE	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Claude GIRARD
Mlle Badiââ MASLOUHI	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
M. Yves BERTELOOT	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMONT
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Didier MARTIN	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE.

Membres absents :

M. José ALMEIDA	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. Jean-François DODET	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
M. François DESEILLE	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. François-André ALLAERT	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Christine MARTIN pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Mohamed BEKHTAOUI	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
M. Roland PONSAA	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
Mme Claude DARCIAUX	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Michel JULIEN
M. Philippe GUYARD	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
M. Rémi DELATTE	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
M. Gilles TRAHARD	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Noëlle CABBILLARD	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : DEPLACEMENTS

Tramway - Centre de maintenance et d'exploitation des tramways et bus de l'agglomération dijonnaise - Acquisition de deux parcelles de terrain

La réalisation du Centre de maintenance et d'exploitation des tramways et des bus de l'agglomération dijonnaise nécessite l'acquisition complémentaire de deux emprises de terrain situées en bordure du site, appartenant à Réseau Ferré de France (RFF).

Il est proposé de procéder à l'acquisition de ces emprises, d'une superficie totale de l'ordre de 1 000 m², moyennant le montant unitaire de 75 € le m², conforme à l'évaluation de France Domaine.

Il est précisé que les coûts des libérations et reconstitutions ferroviaires, nécessaires au maintien en exploitation des lignes et à la poursuite de l'activité ferroviaire, sont à la charge de l'acquéreur. Leur montant est arrêté à la somme totale et définitive de 117 447,20 € TTC.

Il est également précisé que le Grand Dijon prendra en charge l'aménagement d'une plate-forme de retournement pour les véhicules de livraison de gaz, la démolition de la clôture actuelle fermant cette emprise et la réalisation d'une nouvelle clôture défensive, avec un dispositif de mise à la terre, ainsi que la reconstitution de la clôture au droit de l'espace d'une largeur de 3,00 m bordant la citerne de gaz.

L'acquisition de ces parcelles se traduira par l'établissement d'une promesse de vente, préalable à la signature de l'acte authentique de vente, assortie des conditions suspensives liées notamment à l'achèvement des procédures de déclassement du domaine public ferroviaire et à la réalisation des travaux de reconstitutions ferroviaires, lesquels devront être achevés au plus tard le 30 septembre 2010.

Le montant de 117 447,20 € TTC relatif aux travaux de libérations et reconstitutions ferroviaires sera versé après la signature de la promesse de vente, afin de permettre leur réalisation. Ce montant sera restitué au Grand Dijon, si la vente des emprises n'intervenait pas du fait de la non-réalisation d'une condition suspensive.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'acquérir** sur Réseau Ferré de France (RFF) deux parcelles de terrain situées sur le territoire de la Ville de Chenôve, cadastrées section AN n°160 p de 351 m² et AN n° 160 p de 640 m² environ ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra moyennant le montant unitaire de 75 € le m², conforme à l'évaluation de France Domaine, auquel s'ajoute le coût des libérations et reconstitutions ferroviaires d'un montant total et définitif de 117 447,20 € TTC, lequel montant sera versé après la signature de la promesse de vente établie avec RFF ;
- **de dire** que le Grand Dijon prendra en charge l'aménagement d'une plate-forme de retournement pour les véhicules de livraison de gaz sur un terrain restant la propriété du vendeur, la démolition de la clôture actuelle fermant cette emprise et la réalisation d'une nouvelle clôture défensive, avec un dispositif de mise à la terre, ainsi que la reconstitution de la clôture au droit de l'espace d'une largeur de 3,00 m bordant la citerne de gaz ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

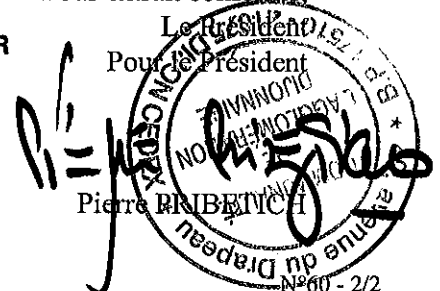
Convocation envoyée le 18 juin 2010
Publié le 25 juin 2010
Déposé en Préfecture le

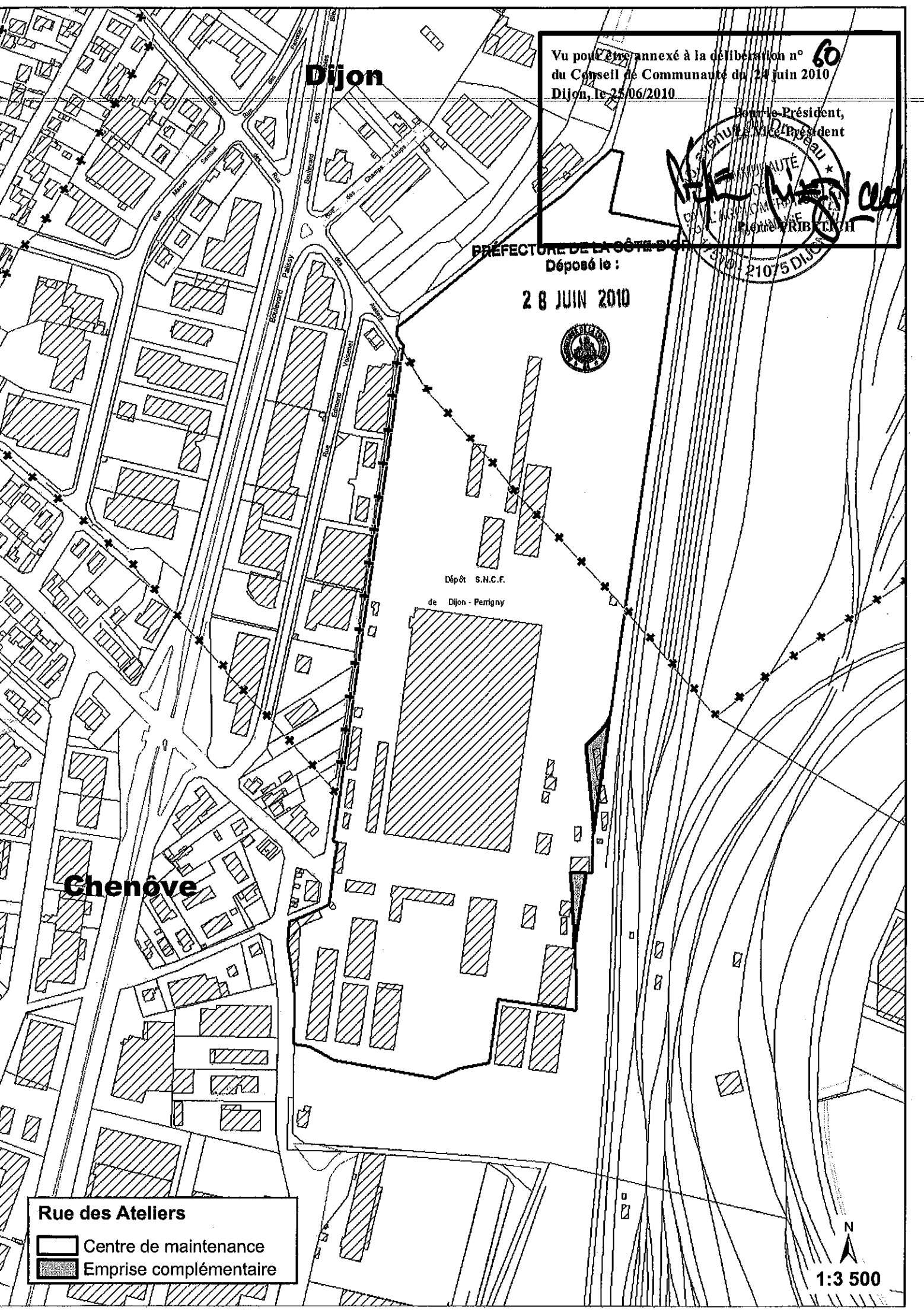
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

28 JUIN 2010



Pour extrait conforme,





Dijon

Vu pour être annexé à la délibération n° **60**
 du Conseil de Communauté du 24 juin 2010
 Dijon, le 25/06/2010

Pour le Président,
[Signature]
 Président

PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR
 DÉPÔT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR
 Déposé le :

28 JUN 2010



Dépôt S.N.C.F.
 de Dijon - Perrigny

Chénôve

Rue des Ateliers

Centre de maintenance
 Emprise complémentaire

N
 1:3 500